

nous faisons tout aussi bien d'accéder à la motion d'ajournement.

M. FLINT : Je crois que les députés des provinces maritimes ont le droit de se plaindre de la conduite du gouvernement, au sujet du retard dans la production de ce rapport ou de sa suppression entière. C'est un fait bien connu que, pendant plusieurs années, au début de la confédération et jusqu'à une date récente, peut-être, de fortes sommes d'argent ont été votées par le parlement du Canada, dans le but d'encourager l'immigration dans notre pays, et durant une grande partie de ce temps, les législatures locales des provinces maritimes ont été obligées d'affecter des fonds, qui auraient pu être employés à d'autres fins, pour encourager l'immigration dans les diverses provinces. Cette contribution a été si considérable de la part de nos provinces, qu'elles ont dû renoncer à cette politique, et nous avons constaté que la plus grande partie des fonds dépensés par le gouvernement du Canada, pour ne pas dire, tous les fonds, a été dépensée au profit des nouveaux territoires du Nord-Ouest. Lorsque, par la rumeur et par la presse, nous avons appris qu'un effort allait être tenté, par l'intermédiaire du haut commissaire, et sous les auspices du ministère de l'agriculture, appuyés par les ressources du gouvernement du Canada, pour faire quelque chose en vue d'encourager l'immigration dans les provinces maritimes, les provinces maritimes éprouvèrent un sentiment général de satisfaction et de reconnaissance. Elles espéraient que les vastes ressources du Canada étant connues en Europe, quelques miettes du festin somptueux du Canada tomberaient à la portée de la population des provinces maritimes, en ce qui concernait l'immigration.

J'estime que le gouvernement, en supprimant ce rapport, n'a fait que poursuivre la politique qu'il a inaugurée, presque dès le commencement de cette session. A la dernière session, nous aurions pu croire que nous avions un gouvernement de badigeonneurs, mais il a consenti à laisser faire quelques enquêtes ; toutefois, grâce à sa majorité, il a neutralisé les effets des rapports badigeonneurs concernant ceux qui s'étaient rendus coupables de pratiques inconvenantes, parmi les membres du parlement, ou les ministres de la Couronne. Mais je crois qu'à cette session, le gouvernement a décidé d'adopter une politique contraire ; au lieu de se reposer sur des rapports de comités, ou de commissions, ou de tout autre corps auxquels des questions importantes étaient soumises, il a jugé qu'il était opportun de supprimer les rapports, du moment que ces enquêtes ou ces rapports pouvaient froisser la vanité ou l'amour-propre des avocats de la politique du gouvernement, en ce qui concerne son administration des affaires publiques. La comédie des erreurs, en ce qui concerne la visite des cultivateurs anglais délégués aux provinces maritimes a commencé dès le début : elle a commencé, en Angleterre, avant qu'un mot eût été dit, dans les provinces, à ce sujet. Je crois que le gouvernement se serait fait honneur à lui-même, qu'en même temps, il aurait rendu justice à la population et aux ressources des provinces maritimes, en donnant avis, d'une manière plus publique, de la visite projetée des délégués, dans ces provinces, si ce parlement eût été informé par quelqu'un des ministres qu'une visite de ce genre était projetée, et si l'attention des provinces mari-

times eût été attirée sur la visite probable des délégués, afin qu'en se mettant en rapport avec les gouvernements provinciaux et leurs amis dans les provinces maritimes, ils aient pu être en position de déployer de plus grands efforts pour faire de cette visite un grand, un brillant succès.

Dans le but de faire contraster cette politique, ou ce défaut de politique, de la part du gouvernement, avec l'entreprise de certains particuliers et de compagnies de transport privées, je me permettrai de rappeler la visite de l'association de la presse de la Nouvelle-Angleterre, à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, durant l'été dernier. Les compagnies de transport et les compagnies de navigation, et autres personnes intéressées à la prospérité de la province, ont profité de l'occasion du raccourcissement du chemin de fer de Annapolis à celui de Digby, et de l'ouverture de la saison des voyages d'été, pour inviter l'association de la presse de la Nouvelle-Angleterre, à visiter ces provinces. Le cortège de ces vingt ou trente membres de l'association de la presse, à travers la Nouvelle-Ecosse, ressemblait plus à un cortège royal qu'à la visite de simples voyageurs désireux de s'enquérir des ressources du pays. Dans presque tous les villages et les villes, ils ont été accueillis par les principaux citoyens, fêtes et transportés dans les plus beaux sites, et mis en position, autant que possible, de connaître les ressources de la province, et d'apprécier, avant tout, la Nouvelle-Ecosse, comme l'un des brillants joyaux de la couronne du Canada. Tous les efforts ont été faits pour faire connaître ces informations à l'étranger, et pour qu'elles fussent publiées dans la presse contrôlée par ces journalistes. Le gouvernement du Canada a dépensé de fortes sommes d'argent, pour des fins de même nature, et même d'une importance plus grande ; mais en ce qui concerne la visite des délégués des cultivateurs, il a gardé ses plans dans l'ombre, et la première connaissance que la population en ait eue, lui est venue par un télégramme du haut commissaire à Londres, adressé au premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, annonçant que des délégués avaient été choisis, et qu'ils étaient en route vers la Nouvelle-Ecosse et les provinces maritimes, avec mission d'étudier les ressources de la province et de faire rapport.

La seconde erreur a été commise, ici même ; et après les explications données, l'autre soir, par le ministre de la marine, je n'ai pas l'intention d'insister, outre mesure, sur l'accusation que j'ai portée contre l'administration, qu'elle avait, de propos délibéré et de malice préméditée, choisi un intermédiaire inconvenant pour introduire ces délégués dans la Nouvelle-Ecosse. Mais il y a eu absence de jugement, et un manque de tact de la part d'hommes familiers avec les rapports politiques, qui auraient dû être évités. Au lieu de continuer la politique sage et prudente du haut commissaire, qui, dans tous les cas, est un homme d'expérience, dans toutes ces questions, et qui connaît les dispositions de la population de la Nouvelle-Ecosse, au lieu de suivre ses avis et de confier les délégués aux soins de la province, le gouvernement du Canada a confié les délégués aux soins du chef de l'opposition, dans la Nouvelle-Ecosse, et il a envoyé, d'ici, un agent du ministère pour diriger ces délégués et leur faire visiter les endroits de la province qui leur conviendraient le mieux. Lorsque ce malheureux contretemps fut connu, le gouvernement provincial refusa, avec indignation de participer, en quoi que